

CARTE DE SURVEILLANCE

PATIENT **KEVZARA®**
(sarilumab)

- Cette carte contient des informations importantes de sécurité que vous devez connaître avant, pendant et après votre traitement par KEVZARA®.
- Pour plus d'informations, lisez la notice KEVZARA®.

Montrez cette carte à tout médecin que vous consultez pour l'informer de votre traitement par KEVZARA® qui peut augmenter le risque d'infections graves, de neutropénie et de perforation intestinale.

V1.1 - Décembre 2023
Diffusé sous l'autorité de l'ANSM

INFECTIONS

KEVZARA® peut réduire la capacité de votre organisme à lutter contre les infections ce qui signifie qu'il peut faciliter l'apparition d'une infection ou aggraver une infection existante.

- Vous ne devez pas prendre KEVZARA® si vous souffrez d'une infection grave en cours : consultez votre médecin si vous avez des doutes.
- Un test de dépistage de la tuberculose doit être effectué avant de débuter un traitement par KEVZARA®.
- Indiquez à votre médecin si vous avez été vacciné(e) récemment ou allez bientôt recevoir un vaccin quel qu'il soit.

Pendant le traitement, prévenez immédiatement votre médecin si l'un des symptômes suivants survient : fièvre, sueurs, frissons, toux persistante, perte de poids, grande fatigue.

Demandez conseil à votre médecin afin de savoir si vous devez reporter votre prochaine administration, si vous présentez une infection quelle qu'elle soit au moment de la date prévue d'administration.

NEUTROPENIE (baisse du nombre de globules blancs dans le sang)

Vous devrez effectuer des analyses de sang avant et pendant votre traitement : elles servent notamment à détecter une baisse du nombre de cellules sanguines appelées globules blancs.

PERFORATION INTESTINALE

Les patients utilisant KEVZARA® sont susceptibles de développer des complications gastro-intestinales, qui peuvent devenir graves si elles ne sont pas traitées.

Avant de prendre KEVZARA®, informez votre médecin si vous avez eu une diverticulite (maladie du colon) ou un ulcère à l'estomac ou à l'intestin.

Pendant le traitement, prévenez immédiatement votre médecin en cas de fièvre et de douleur à l'estomac (ou au ventre) qui ne disparaît pas.

DATES DE TRAITEMENT PAR KEVZARA®

Posologie de KEVZARA® :

Date d'instauration de KEVZARA® :



Nom du patient :



Nom du médecin :



Téléphone du médecin :

Veillez à avoir en votre possession une liste de tous vos autres médicaments à chaque consultation d'un professionnel de santé.

Conservez cette carte avec vous pendant la durée du traitement et 2 mois après la dernière injection de KEVZARA®, des effets indésirables pouvant survenir quelques temps après votre dernière injection de KEVZARA®.

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <https://ansm.sante.fr>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament. Vous pouvez également contacter notre service d'Information Médicale et Scientifique :

0 800 222 555 Service & appel gratuits

Sanofi et Regeneron s'engagent dans le programme de développement et la commercialisation de KEVZARA®.

sanofi